

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 48 du 16 juin 2023

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 7

ARRÊTÉ

modifiant l'arrêté du 25 août 2022 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein du secrétariat général pour l'administration.

Du 08 juin 2023

ARRÊTÉ modifiant l'arrêté du 25 août 2022 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein du secrétariat général pour l'administration.

Du 08 juin 2023

NOR A R M S 2 3 0 1 3 3 5 A

Texte(s) modifié(s) :

- ↳ [Arrêté du 25 août 2022 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein du secrétariat général pour l'administration.](#)

Référence de publication :

Le secrétaire général pour l'administration,

Vu le décret N° 2021-1702 du 17 décembre 2021 relatif à la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 32) ;
 Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 modifié organisant l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 41) ;
 Vu l'arrêté du 17 décembre 2021 modifié pris pour l'application du décret N° 2021-1702 du 17 décembre 2021 relatif à la prime de commandement et de responsabilité militaire (JO n° 295 du 19 décembre 2021, texte n° 36),

Arrête :

Art. 1^{er}. L'arrêté du 25 août 2022 fixant la liste des postes ouvrant droit à l'attribution de la prime de commandement et de responsabilité militaire aux militaires en service au sein du secrétariat général pour l'administration est modifié comme suit :

1. Dans l'annexe I. POSTES OUVRANT DROIT A LA PCRM AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022, IV. Postes de responsabilité militaire de 4^e niveau, supprimer :

Identifiant du poste (code Credo)	Libellé de l'emploi	Code Credo de la formation d'emploi (TP)
05HC008745	DRH-MD - Chargé d'études à la section exécution du bureau de la synthèse et du pilotage de la masse salariale	05HC000

Dans l'annexe I., III. Postes de responsabilité militaire de 3^e niveau, ajouter :

Identifiant du poste (code Credo)	Libellé de l'emploi	Code Credo de la formation d'emploi (TP)
05HC008745	DRH-MD - Chargé d'études à la section exécution du bureau de la synthèse et du pilotage de la masse salariale	05HC0002.

2. Dans l'annexe I. POSTES OUVRANT DROIT A LA PCRM AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2022, III. Poste de responsabilité militaire de 3^e niveau, supprimer :

Identifiant du poste (code Credo)	Libellé de l'emploi	Code Credo de la formation d'emploi (TP)
05HC008744	DRH-MD - Chargé d'études à la section exécution du bureau de la synthèse et du pilotage de la masse salariale	05HC000

Dans l'annexe I. IV. Poste de responsabilité militaire de 4^e niveau, ajouter :

Identifiant du poste (code Credo)	Libellé de l'emploi	Code Credo de la formation d'emploi (TP)
05HC008744	DRH-MD - Chargé d'études à la section exécution du bureau de la synthèse et du pilotage de la masse salariale	05HC000

Le reste sans changement.

Art. 2. Les dispositions du présent arrêté entreront en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2022.

Art. 3. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Le secrétaire général pour l'administration,

Christophe MAURIET.